

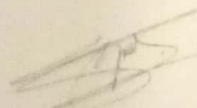
DGFP
DIRS OLDE
DPB
CF

Article 3.- La situation administrative de Madame Alima CAMARA du corps des INSTITUTEURS B3, hiérarchie B3, né le 04/01/1989 à Simbandi Balante, bénéficiaire d'une majoration d'ancienneté utilisable pour l'avancement de grade et d'échelon, est régularisée ainsi qu'il suit conformément aux dispositions du décret n° 2015-583 du 11 mai 2015 :

Ancienne situation			Nouvelle situation		
Grade	Date d'effet	Ancienneté conservée	Grade	Date d'effet	Ancienneté conservée
2CL 1ECH	01.10.2022	7m4j	2CL 1ECH	01/10/2022	7m4j

Article 4.- Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.




Gallo BA